Une mutuelle pour tous les Montmorencéens !

Avec "Montmorency Mutuelle Santé", bénéficiez d'une complémentaire santé et d'un meilleur accès au soin.

Que vous soyez étudiant, retraité, salarié, ..., cette mutuelle communale, dont la convention a été signée en octobre 2020, est ouverte à tous, sans limite d'âge, ni questionnaire de santé.

L'association 2AH, partenaire de ce service gratuit, vous accompagne dans toutes vos démarches et dans la recherche du contrat adapté à vos besoins. Auprès d'elle, vous pouvez souscrire à une mutuelle personnalisée, adéquate et à un tarif avantageux.

Trouvez dès à présent la mutuelle qui vous correspond !

Contactez l'association 2AH, l'assurance pour tous : 02 35 76 47 20 • Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Une permanence est proposée le 1er mercredi de chaque mois au CCAS (rendez-vous au 02 35 76 47 20).



Adresse

Centre communal d'Action sociale
17 avenue Charles-de-Gaulle
Montmorency
95160

Contact

Tél. : 01 34 17 60 99

Fax : 01 39 64 82 41
Mail : ccas@ville-montmorency.fr

Liens utiles
Tout savoir sur l'association 2AH !
Santé et aides solidaires